

À PROPOS DE LA CRISE DANS LA FSSPX

Des animateurs du MJCF parlent



Chers amis,

Plus que quelques semaines nous séparent du départ en camp. Sans doute commence à poindre notre impatience de visiter un nouveau pays, de découvrir ses beaux paysages, d'entrevoir sa richesse culturelle et, par-dessus tout, de bénéficier des grâces que le Bon Dieu voudra bien nous accorder. Votre ardeur redouble pour les derniers recrutements : discussions, coups de téléphones, tractages et surtout prières et sacrifices généreusement consentis.

Cependant cette année les ouvriers que nous sommes, pressentent bien que la moisson sera particulière. Beaucoup de questions, voire d'inquiétudes remontent suite à nos prises de contacts : quel camp d'été effectuer ? Dans quel séminaire entrer si nous pensons avoir la vocation ? Parfois ce sont les parents qui nous interrogent, et même les nouveaux qui ont entendu parler des difficultés de la situation actuelle de la Tradition. « Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient, et non parce qu'on a vu qu'elles sont en effet » a écrit Bossuet. S'il est bien un danger qui nous guette dans la Tradition, y compris au MJCF, c'est celui de ne pas voir la réalité, surtout si celle-ci vient à menacer le confort dans lequel nous avons pu nous installer.

Saint Dominique, notre saint-patron, est souvent représenté avec une croix, un globe terrestre, un livre et des lys. Une étoile est sur son front, tandis qu'un chien est à ses pieds, portant une torche enflammée dans sa gueule. Ses fils ont été appelés les chiens du Seigneur, *Domini canes*, car les Dominicains sont considérés comme les "chiens de garde" de l'Eglise. Nous aussi, si nous aimons vraiment Notre Seigneur qui est la Vérité, nous devons aboyer la vérité, nous rappelant les bons mots d'Ernest Hello : « Quiconque aime la vérité déteste l'erreur. [...] Cette détestation de l'erreur est la pierre de touche à laquelle se reconnaît l'amour de la vérité. Si vous n'aimez pas la vérité, vous pouvez jusqu'à un certain point dire que vous l'aimez et même le faire croire : mais soyez sûr qu'en ce cas vous manquerez d'horreur pour ce qui est faux et à ce signe on reconnaîtra que vous n'aimez pas la vérité ».

Ayant utilisé notre raison pour analyser la situation, nous avons dressé une liste chronologique de faits et de déclarations qui ont eu lieu au cours des dix dernières années. Notre jugement ne se portant aucunement sur les intentions, la réalité des faits montre indubitablement un changement d'orientation dans la direction de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, puisque c'est bien souvent vers elle que nous nous tournons pour nous aider dans notre vie spirituelle. Aussi, vous voudrez bien vous informer sur ces réalités, afin de mieux expliquer la situation présente lorsque les âmes viendront vers vous dans l'espoir d'être éclairées. On pourra vous le reprocher, vous intimider par un soi-disant "scandale des faibles" (c'est à dire les personnes qui pourraient être heurtées en apprenant tout cela). Nous répondons que le scandale des faibles serait nôtre si, connaissant les faits, nous choisissons de taire leur réalité, pourtant de plus en plus criante et d'actualité.

Nous refusons donc de participer à l'aveuglement des esprits, nous souhaitons au contraire prévenir les âmes du danger, non pas d'une éventuelle signature d'un quelconque accord officiel, mais d'une reconnaissance tacite de la FSSPX par l'église conciliaire, obtenue petit pas par petit pas. Et pour illustrer au mieux la situation actuelle nous citerons le grand penseur de la contre-révolution, Joseph de Maistre : « La victoire de la Révolution est d'avoir réussi à se faire aimer de ceux-là même dont elle est la plus mortelle ennemie, et cette même autorité que la Révolution s'apprête à immoler, l'embrasse stupidement avant d'en recevoir le coup fatal ».

Chers amis, soyons sûr que Notre Seigneur saura bénir nos efforts, notre amour de la vérité, notre ardeur à confesser notre foi, à lutter pour la transmettre sans tâche. Dès lors, les familles nous renouvelant leur confiance, nos amis, nos contacts, nos nouveaux ne retarderont plus leur inscription en camp. Nous partirons alors pour de vraies et belles vacances chrétiennes. Prions le Sacré-Cœur de Jésus pour que selon Sa promesse, la moisson soit abondante.

Bon courage pour les derniers préparatifs ! Bon camp à tous !

Des animateurs du MJCF.

desanimateursdumjcfparlent1@yahoo.com

Propositions s'éloignant de la doctrine catholique	Propositions conformes à la doctrine catholique
<p><u>Liturgie</u> « Que pensez-vous de la proposition du cardinal Sarah d'introduire l'offertoire traditionnel dans la nouvelle messe ? » « Cette idée n'est pas nouvelle, cela fait une dizaine d'années qu'elle circule à Rome. Je suis heureux qu'elle soit reprise. » <i>Mgr Fellay, Présent, 27/06/2015.</i></p> <p>« Toutefois, même si la création d'une liturgie "artificielle", d'une liturgie "in vitro" était une imprudence, le signe d'un profond irréalisme, cette liturgie aurait quand même pu être conforme à l'orthodoxie. Une liturgie nouvelle mais catholique, ne pouvait certes pas supprimer la liturgie enracinée dans la Tradition. Mais elle aurait pu coexister avec elle [...] elle aurait pu acquérir peu à peu la patine de la Tradition. » <i>Abbé Celier, Olivier Pichon, Benoît XVI et les traditionalistes, 2007.</i></p>	<p>« Par Notre présente constitution, qui est valable à perpétuité, Nous avons décidé et Nous ordonnons, sous peine de Notre malédiction, que pour toutes les autres églises précitées l'usage de leurs missels propres soit retiré et absolument et totalement rejeté, et que jamais rien ne soit ajouté, retranché ou modifié à Notre missel, que nous venons d'éditer. » <i>Saint Pie V, Bulle Quo primum tempore, 1570.</i></p>
<p><u>Juridiction</u> « Donc j'ai été nommé par Rome, par la Congrégation de la Foi pour prononcer des jugements, des jugements canoniques d'Eglise pour certains de nos prêtres. » <i>Mgr Fellay, Arcadia-USA, 10/05/2015.</i></p>	<p>« N'ayant pas de mission canonique, nous n'avons pas de juridiction par le fait d'une mission, mais l'Eglise, par le droit, nous accorde la juridiction, eu égard au devoir qu'ont les fidèles de se sanctifier par la grâce des sacrements, qu'ils recevraient difficilement ou douteusement s'ils ne la recevaient pas de nous. » <i>Mgr Lefebvre, lettre à ses prêtres sur le sacre et la juridiction, 27/04/1987.</i></p>
<p><u>Reconnaissance canonique</u> « Conformément au Protocole n°084/15 en date du 23 Février 2015, l'archevêque de Buenos Aires, le cardinal Mario Aurelio Poli demande que la "Fraternité des apôtres de Jésus et Marie" (FSSPX) soit considérée, jusqu'à ce qu'un cadre juridique définitif dans l'Eglise universelle soit trouvé, comme une association de droit diocésain, telle que réglementé par le canon 298 du Code de droit canonique. » <i>Secrétariat du culte, Buenos Aires-Argentine, 17/03/2015.</i></p> <p>« Le problème de la juridiction montre l'importance d'être reconnu canoniquement. Nous ne pouvons pas dire qu'il n'est pas important d'avoir le sceau de catholiques. Nous devons avoir le sceau ! » <i>Mgr Fellay, ordinations, La Reja-Diocèse de Buenos Aires-Argentine, 20/12/2014.</i></p>	<p>« De cette église conciliaire, nous ne voulons pas faire partie [...] cette église conciliaire n'est pas catholique. Dans la mesure où le pape, les évêques, prêtres ou fidèles adhèrent à cette nouvelle église, ils se séparent de l'Eglise catholique et entrent dans le schisme. » <i>Mgr Lefebvre, J'accuse le Concile, 1976.</i></p> <p>« Nous refusons un accord purement pratique parce que la question doctrinale est primordiale. La foi passe avant la légalité. Nous ne pouvons pas accepter une légalisation sans que le problème de la foi ne soit résolu. [...] Il s'agit d'une nouvelle religion qui n'est pas la religion catholique. Avec cette religion, nous ne voulons aucun compromis, aucun risque de corruption, aucune apparence même de conciliation, et c'est cette apparence que nous donnerait notre soi-disant régularisation. » <i>Mgr Tissier de Mallerai, Rivarol, 01/06/2012.</i></p>
<p><u>Séminaire</u> « C'est la deuxième visite de Mgr Schneider dans un séminaire de la Fraternité. En effet, le 16 janvier 2015, il s'était rendu au Séminaire Saint-Curé d'Ars à Flavigny (France). » <i>DICI du 14/02/2015, à l'occasion de la visite et de la conférence de Mgr Schneider aux séminaristes.</i></p>	<p>« On devra avoir ces prescriptions, et celles de Notre Prédécesseur et les Nôtres, sous les yeux, chaque fois que l'on traitera du choix des directeurs et professeurs pour les Séminaires et les Universités catholiques. Qui, d'une manière ou d'une autre, se montre imbu de modernisme sera exclu, sans merci, de la charge de directeur ou de professeur. » <i>Saint Pie X, Pascendi, 1907.</i></p>

<p><u>L'Eglise</u> « L'église officielle est celle qui est visible, et c'est l'Église catholique, un point c'est tout ! » <i>Mgr Fellay, ordinations, La Reja-Argentine, 20/12/2014.</i></p>	<p>« La fausse église qui se montre parmi nous depuis le curieux concile de Vatican II, s'écarte sensiblement, d'année en année, de l'Église fondée par Jésus-Christ. La fausse église post-conciliaire se contredivise de plus en plus à la Sainte Église qui sauve les âmes depuis vingt siècles. La pseudo-église en construction se contredivise de plus en plus à l'Église vraie, à la seule Eglise du Christ. » <i>RP Calmel, Autorité et sainteté dans l'Eglise, 1971.</i></p>
<p><u>Ralliement</u> « Le lendemain, dimanche 26 avril, l'abbé de la Motte annonce son départ. » <i>Apostol n°89, juin 2015, à l'occasion du ralliement de l'abbé de la Motte à l'église conciliaire, faisant suite au ralliement de l'abbé Lambilliotte (2015), ancien membre du MJCF, et de l'abbé Beaublat (2014), aumônier et ancien Secrétaire Général du MJCF.</i></p> <p>« Et nous, en terme de réforme, que peut-on faire dans cette crise qui dure ? [...] La réforme consiste à travailler, à faire circuler « <i>in capite et in membris</i> », simultanément. <i>In capite</i>, c'est par rapport au pape, à Rome, et ça a consisté dans les discussions doctrinales, et nos efforts ne sont pas couronnés de succès pour l'instant. <i>In membris</i> c'est par rapport aux fidèles, aux paroisses et au clergé conservateur. Il faut maintenant intensifier le contact <i>in membris</i>. » <i>Abbé Pfluger, Récollecion donnée aux frères de la FSSPX, Flavigny, décembre 2013.</i></p>	<p>« C'est donc un devoir strict pour tout prêtre voulant demeurer catholique de se séparer de cette église conciliaire, tant qu'elle ne retrouvera pas la tradition du Magistère de l'Eglise et de la foi catholique. » <i>Mgr Lefebvre, Itinéraire spirituel, 1991.</i></p>
<p><u>L'Eglise</u> « Il n'est donc pas possible de se croire en communion avec l'Église indépendamment du Pape, en faisant comme s'il n'existait pas, en refusant tout contact et tout rapport avec lui, en ne cherchant pas à établir avec lui des relations qui nous permettent d'accepter sa juridiction, tout en refusant la compromission avec ses erreurs. Que cela soit difficile, délicat, périlleux, et tout ce qu'on voudra, soit. [...] Ne pas aimer cette Eglise, telle qu'elle vit aujourd'hui, c'est ne pas aimer l'Eglise. Refuser de chercher à rétablir le lien canonique avec l'Église, dans l'état où elle est aujourd'hui, telle qu'elle vit et souffre aujourd'hui, quel que soit le prétexte invoqué, c'est tout simplement refuser l'Eglise, ce qui n'est pas catholique. » <i>Abbé Simoulin, Le Seignadou, février 2014.</i></p>	<p>«Par contre je pense qu'à la prochaine rencontre, ou avant la prochaine rencontre d'ailleurs, s'ils me demandent vraiment ce colloque, c'est moi qui leur poserai des questions. C'est moi qui les interrogerai, pour leur dire : Quelle église êtes-vous ? À quelle église avons-nous affaire, moi je voudrais savoir, si j'ai affaire à l'Église catholique, ou si j'ai affaire à une autre église, à une contre-église, à une contrefaçon de l'Église ? [...] Or je crois sincèrement que nous avons affaire à une contrefaçon de l'Eglise, et non pas à l'Église catholique. Pourquoi ? Parce-ce qu'ils n'enseignent plus la foi catholique. Ils ne défendent plus la foi catholique. Non seulement ils n'enseignent plus la foi catholique et ne défendent plus la foi catholique, mais ils enseignent autre chose, ils entraînent l'Église dans autre chose que l'Église catholique. Ce n'est plus l'Église catholique. Ils sont assis sur le siège de leurs prédécesseurs, tous ces cardinaux qui sont dans les congrégations et tous ces secrétaires qui sont dans ces congrégations, ou à la secrétairerie d'État ; ils sont bien assis là où étaient leurs prédécesseurs, mais ils ne continuent pas leurs prédécesseurs. » <i>Mgr Lefebvre, conférence aux séminaristes, 1978.</i></p>
<p><u>Le peuple juif</u> « Le peuple juif n'a pas commis le déicide. » <i>Abbé Bouchacourt, interview Clarin, 01/12/2013.</i></p>	<p>«Le peuple juif, [...] par suite de son incrédulité ultérieure mérita d'être précipité de haut, de sorte qu'arrivant au temps de la plénitude, ingrat et perfide, il condamna indignement son Rédempteur à mourir d'une mort ignominieuse. » <i>Saint Pie V, Bulle « Hebraeorum gens », 1569.</i></p>

<p><u>Oecuménisme</u> « Voilà pourquoi, frères et sœurs, j'ai décidé d'organiser pour toute l'Église, le 7 septembre prochain, veille de la célébration de la nativité de Marie, reine de la paix, une journée de jeûne et de prière pour la paix en Syrie, au Moyen-Orient, et dans le monde entier, et j'invite aussi à s'unir à cette initiative, par la manière qu'ils retiendront la plus opportune, les frères chrétiens non catholiques, les adeptes des autres religions, ainsi que les hommes de bonne volonté. » <i>François I, invitation à œuvrer lors d'une journée universelle de jeûne et de prière, 01/09/2013.</i></p> <p>« Nous apprécions l'invitation à prier et à jeûner et nous espérons que non seulement les catholiques, mais chacun puisse répondre à l'appel du pape en priant Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa mère, la Vierge Marie. » <i>Abbé Rostand, site officiel du District des USA, août 2013.</i></p>	<p>« De telles entreprises ne peuvent, en aucune manière, être approuvées par les catholiques, puisqu'elles s'appuient sur la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables [...] Les partisans de cette théorie versent par étapes dans le naturalisme et l'athéisme. La conclusion est claire : se solidariser des partisans et des propagateurs de pareilles doctrines, c'est s'éloigner complètement de la vraie religion révélée. » <i>Pie XI, Mortalium animos, 1928.</i></p>
<p><u>La franc-maçonnerie</u> « Beaucoup de francs-maçons sont ignorants et c'est pourquoi ils ne commettent pas de péché en étant francs-maçons. » <i>Abbé Themann, Professeur au séminaire de Winona-USA, conférence du 16 avril 2013, nommé nouveau Supérieur du Séminaire d'Australie (2015).</i></p>	<p>« A notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une Société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la Société des francs-maçons. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus Christ. Le but fondamental et l'esprit de la secte maçonnique avaient été mis en pleine lumière par la manifestation évidente de ses agissements, la connaissance de ses principes, l'exposition de ses règles, de ses rites et de leurs commentaires auxquels, plus d'une fois, s'étaient ajoutés les témoignages de ses propres adeptes. En présence de ces faits, il était tout simple que ce Siège apostolique dénonçât publiquement la secte des francs-maçons comme une association criminelle, non moins pernicieuse aux intérêts du christianisme qu'à ceux de la société civile. Il édicta donc contre elle les peines les plus graves dont l'Église a coutume de frapper les coupables et interdit de s'y affilier. » <i>Léon XIII, Humanum Genus, 1884.</i></p>
<p><u>La liberté religieuse</u> « Beaucoup de gens comprennent à tort, le concile [...], le concile présente une liberté religieuse qui est une liberté qui est très, très limitée. » <i>Mgr Fellay, interview CNS, 11/05/2012.</i></p>	<p>« Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après la lumière de la raison. » <i>Pie IX, SYLLABUS, Proposition condamnée n°15, 1864.</i></p>
<p><u>La nouvelle messe</u> « Nous déclarons reconnaître la validité du sacrifice de la Messe et des Sacrements célébrés avec l'intention de faire ce que fait l'Église selon les rites indiqués dans les éditions typiques du Missel romain et des Rituels des Sacrements légitimement promulgués par les papes Paul VI et Jean-Paul II. » <i>Mgr Fellay, Déclaration Doctrinale du 15 avril 2012</i></p>	<p>« Si vraiment cette messe était invalide, ma foi, c'est une chose qui est bien à étudier parce qu'il est certain qu'on ne peut indéfiniment changer les rites sans finir par changer l'intention elle-même, changer la foi, changer l'intention, et cela c'est grave... » <i>Mgr Lefebvre, Conférence spirituelle, Ecône, 05/12/1974.</i></p> <p>« Les prêtres qui, dans un proche avenir, n'auront pas reçu la formation traditionnelle et qui se fieront au Nouvel Ordo pour faire ce que fait l'Église, consacreront-ils valablement ? Il est légitime d'en</p>

	<p>douter. » <i>Mgr Lefebvre, Conférence spirituelle, Ecône, 16/01/1979.</i> « Nous estimons qu'ayant été faite avec des protestants, il y a une influence œcuméniste qui a joué dans cette réforme de la messe, si bien que la messe est de saveur protestante, et que peu à peu la notion du sacrifice a disparu, particulièrement la notion du sacrifice propitiatoire. Alors ces changements qui ont eu lieu dans la messe rendent cette messe dangereuse, empoisonnée. » <i>Mgr Lefebvre, Conférence, Flavigny, 11/06/1988.</i></p>
<p><u>Le concile Vatican II</u> « L'entière Tradition de la foi catholique doit être le critère et le guide de la compréhension des enseignements du concile Vatican II, lequel à son tour éclaire – c'est-à-dire approfondit et explicite ultérieurement – certains aspects de la vie et de la doctrine de l'Église, implicitement présents en elle ou non encore formulés conceptuellement. » <i>Mgr Fellay, Déclaration Doctrinale du 15 avril 2012</i></p>	<p>« Ce concile représente, tant aux yeux des autorités romaines qu'aux nôtres, une nouvelle église qu'ils appellent l'église conciliaire. Nous croyons pouvoir affirmer, en nous en tenant à la critique interne et externe de Vatican II, c'est-à-dire en analysant les textes et en étudiant les avenants et aboutissants de ce concile, que celui-ci, tournant le dos à la Tradition et rompant avec l'Église du passé, est un concile schismatique. » <i>Mgr Marcel Lefebvre, le Figaro, 02/08/1976.</i></p>
<p><u>Le bien commun</u> « Pour le bien commun de la Fraternité, nous préférons de loin la solution actuelle de statu quo intermédiaire, mais manifestement, Rome ne le tolère plus. » <i>Mgr Fellay, Abbé Pfluger, Abbé Nelly, lettre aux 3 évêques de la FSSPX, 14/04/2012.</i></p>	<p>« Dès lors, plus le gouvernement s'éloigne du bien commun et plus il est injuste. » <i>Saint Thomas d'Aquin : De regno I, 3.</i></p>
<p><u>Le GREC</u> « Le Groupe de Réflexion entre Catholiques – GREC – a été créé à Paris en 1998. Il réunit des clercs et des laïcs ayant des options théologiques et des sensibilités liturgiques différentes. Dès la création de ce groupe, ses responsables se sont mis en relation avec la Conférence épiscopale de France et avec le Nonce apostolique à Paris qui ont approuvé et encouragé cette initiative. Ces dernières années, le GREC s'est réuni régulièrement pour des conférences débats sur des sujets concernant la vie de l'Église (liturgie, œcuménisme, dialogue interreligieux, les 2 formes du rite romain, etc...).</p> <p>Nous avons accueilli avec joie le communiqué publié le 14 septembre dernier par le Bureau de presse du Vatican et la façon dont Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX), l'a commenté.</p> <p>Nous sommes confiants dans la volonté de la FSSPX de résoudre le différend et nous espérons que les demandes de la Fraternité rejoindront les propositions du Saint Siège. Nous approchons ainsi du terme des longs efforts du GREC qui s'est voulu l'un des nombreux artisans indirects de la reconnaissance officielle possible de la FSSPX.</p> <p>Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de nos activités.</p> <p>Dans cette attente, nous prions pour l'Unité de l'Église qui ne peut passer que par la nécessaire réconciliation entre tous les catholiques, dans la charité et la vérité. » <i>Abbé Alain Lorans, Abbé Claude Barthe, Père Michel Lelong, Huguette Pérol, Marie-Alix Doutrebente, Philippe Pichot, Jacques-Régis du Cray.</i> <i>Communiqué du GREC suite à la rencontre du 14/09/2011 entre le Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et Mgr Fellay, et remise du Préambule doctrinal à ce dernier, comme base fondamentale pour parvenir à la pleine réconciliation, 11/10/2011.</i></p>	<p>« Avec cette nouvelle religion nous ne transigerons jamais. Il y aura toujours une opposition frontale entre la religion de l'Église catholique et la religion de ce que j'appellerais la «nouvelle église». Ce n'est pas l'Église, mais seulement un poison - un poison dans l'Église. [...] En aucun cas, la Fraternité de Saint-Pie X ne peut accepter de se réconcilier, ni même un compromis avec la nouvelle religion - cette nouvelle religion inaugurée au concile Vatican II - ni aucune entente ni alliance avec ce genre de "nouvelle l'église" que j'ai décrite - cette "nouvelle église" née de l'union adultère entre l'Église et la Révolution. » <i>Mgr Tissier de Mallerays, ordinations, Winona-USA, 15/06/2012.</i></p> <p>« Cette nouvelle religion n'est rien d'autre, bien chers fidèles, qu'une gnose. Je pense que c'est le mot qui la caractérise parfaitement, puisque c'est une religion sans péché, sans justice, sans miséricorde, sans pénitence, sans conversion, sans vertu, sans sacrifice, sans effort, mais simplement une auto-conscientisation. C'est une religion purement intellectualiste, c'est une pure gnose. [...] Alors, bien chers futurs diacres et prêtres, soyez assurés que je ne vous ordonne ni diacres, ni prêtres, pour être des diacres et des prêtres de cette religion gnostique. Et je suis persuadé que telle était aussi votre intention de recevoir aujourd'hui le sacerdoce catholique, des mains de l'Église Catholique, et non pas de recevoir un sacerdoce gnostique des mains de je ne sais quel système gnostique. Rejetons avec horreur, bien chers fidèles, bien chers ordinands, cette religion naturaliste, intellectualiste, qui n'a rien à voir avec la religion catholique, et soyons au contraire bien fermement, toujours plus fermement persuadé de la raison de</p>

	<p>notre combat, de la raison de notre sacerdoce. » <i>Mgr Tissier de Mallerais, ordinations, Ecône, 27/06/ 2002</i></p> <p>« Laissons-nous profondément persuader par l'enseignement de la révélation, que Rome, un jour, sera guérie ; que l'église apparente sera bientôt démasquée d'autorité. Aussitôt elle tombera en poussière car sa principale force vient de ce que son mensonge intrinsèque passe pour la vérité, n'étant jamais désavoué d'en haut. » <i>RP Calmel, Itinéraires, mai 1973.</i></p>
<p><u>Les "excommunications"</u> « Sachons remercier la Très Sainte Vierge qui a inspiré au Saint Père cet acte unilatéral, bienveillant et courageux. Assurons-le de notre prière fervente. [...] Nous sommes prêts à écrire avec notre sang le Credo, à signer le serment antimoderniste, la profession de foi de Pie IV, nous acceptons et faisons nôtres tous les conciles jusqu'à Vatican II au sujet duquel nous émettons des réserves. » <i>Mgr Fellay, communiqué suite à "la levée des excommunications", Menzingen, 24/01/2009.</i></p>	<p>« Nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'église conciliaire, et se définit par le Novus Ordo Missæ, l'œcuménisme indifférentiste et la laïcisation de toute la société. Oui, nous n'avons aucune part, <i>nullam partem habemus</i>, avec le panthéon des religions d'Assise. Notre propre excommunication par un décret de votre Éminence ou d'un autre dicastère n'en serait que la preuve irréfutable. Nous ne demandons pas mieux que d'être déclarés <i>ex communione</i> de l'esprit adultère qui souffle dans l'Eglise depuis 25 ans, exclus de la communion impie avec les infidèles... ce serait pour nous une marque d'honneur et un signe d'orthodoxie devant les fidèles. Ceux-ci ont en effet un droit strict à savoir que les prêtres auxquels ils s'adressent ne sont pas de la communion d'une contrefaçon d'Eglise, évolutive, pentecôtiste et syncrétiste. » <i>Lettre signée de tous les supérieurs de la FSSPX, 06/07/1988.</i></p>
<p><u>Le Motu Proprio Summorum Pontificum</u> « C'est en fait un jour historique. Nous exprimons à Benoît XVI notre profonde gratitude. Ce document est un don de la Grâce. Ce n'est pas un pas, c'est un bond dans la bonne direction [...] une extraordinaire aide surnaturelle. » <i>Mgr Fellay, Corriere della Serra, 08/07/2007.</i></p>	<p>« Il est parfaitement clair que le nouveau rite et le rite traditionnel ne sont pas un seul rite [...] Si le nouveau rite était le rite ordinaire, il n'y aurait plus jamais aucun ordre, ni aucune règle, ni aucune autorité. L'Eglise serait détruite. Alors, ne laissons pas une seconde accepter l'offre absurde que la Messe traditionnelle devienne la forme traditionnelle du rite unique. La Messe Tridentine est le seul rite Romain. » <i>Abbé Scott, Supérieur du Séminaire FSSPX en Australie, dénonciation par anticipation, 15/06/2007.</i></p>
<p><u>Les sacrements</u> « En ce qui concerne le sacerdoce, nous avons toujours dit, et nous maintenons, que lorsqu'un évêque confère le sacrement du sacerdoce, même selon le nouveau rituel, en observant les prescriptions du rituel, surtout s'il est énoncé en latin, le sacrement est <i>a priori</i> valide [...] Les fidèles, quant à eux, devront partir du principe <i>a priori</i> que ces prêtres sont valablement ordonnés car l'invalidité de l'ordination reste une exception. Ils devront donc considérer qu'une ordination, même moderne, est valide. » <i>Mgr Fellay, interview Donec Ponam, 25/03/2007.</i></p>	<p>« Il n'est pas interdit dans l'administration des sacrements de suivre l'opinion probable sur la validité du sacrement, en laissant la plus sûre. » <i>Innocent XI, Proposition condamnée, 1679.</i></p>

Accord doctrinal - Accord pratique

« J'avais cru comprendre que vous étiez disposé à remettre à plus tard la résolution des différends encore en cours sur certains points du Concile et de la réforme liturgique [...] pour arriver néanmoins à l'union et, je me suis engagé dans cette perspective malgré l'opposition assez forte dans les rangs de la Fraternité, et au prix de troubles importants. Et j'ai bien l'intention de continuer à faire tous mes efforts pour poursuivre sur ce chemin afin d'arriver aux clarifications nécessaires. »

Mgr Fellay, lettre à Benoît XVI, 17 juin 2012.

« Nous avons défini et approuvé des conditions nécessaires pour une éventuelle normalisation canonique. »

Déclaration du Chapitre Général de la FSSPX, Ecône, juillet 2012.

« Condition n°1 *sine qua non* que la Fraternité s'impose et qu'elle réclame des autorités romaines avant d'envisager une reconnaissance canonique : Liberté de garder, transmettre et enseigner la saine doctrine du Magistère constant de l'Eglise et de la Vérité immuable de la Tradition divine ; liberté de défendre, corriger, reprendre, même publiquement, les fauteurs d'erreurs ou nouveautés du modernisme, du libéralisme, du concile Vatican II et de leurs conséquences. »

Circulaire Abbé Thouvenot, 18/07/12.

« En effet, les contacts qu'elle entretient épisodiquement avec les autorités romaines ont pour seul but de les aider à se réapproprier la Tradition que l'Eglise ne peut renier sans perdre son identité, et non la recherche d'un avantage pour elle-même, ou d'arriver à un impossible "accord" purement pratique. »

Déclaration du Chapitre Général de la FSSPX, Ecône, juillet 2006.

Reconnaissance canonique

« Vous vous comportez comme clercs *vagus* en vous appuyant sur un état subjectif de nécessité, vous ne réalisez pas la grave irrégularité canonique dans laquelle vous vous trouvez [...] Pour que vous soyez reconnus comme catholiques, il faudrait résoudre des problèmes ou au moins essayer de les résoudre. »

Benoît XIV à Mgr Fellay lors de l'audience du 19/08/2005.

« Saint-Père, vous avez raison. »

Réponse de Mgr Fellay à Benoît XVI lors de son audience du 19/08/2005.

« Il nous faut tenir, absolument tenir, tenir envers et contre tout. Et alors, maintenant j'en arrive à ce qui vous intéresse sans doute davantage ; mais moi, je dis : Rome a perdu la foi, mes chers amis. Rome est dans l'apostasie. Ce ne sont pas des paroles, ce ne sont pas des mots en l'air que je vous dis. C'est la vérité. Rome est dans l'apostasie. On ne peut plus avoir confiance dans ce monde-là, il a quitté l'Eglise, ils ont quitté l'Eglise. Ils quittent l'Eglise C'est sûr, sûr, sûr. [...] Je l'ai résumé au cardinal Ratzinger en quelques mots, n'est-ce pas, parce que c'est difficile de résumer toute cette situation ; mais je lui ai dit : « Eminence, voyez, même si vous nous accordez un évêque, même si vous nous accordez une certaine autonomie par rapport aux évêques, même si vous nous accordez toute la liturgie de 1962, si vous nous accordez de continuer les séminaires et la Fraternité, comme nous le faisons maintenant, nous ne pouvons pas collaborer, c'est impossible, impossible, parce que nous travaillons dans deux directions diamétralement opposées : vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de la personne humaine et de l'Eglise, et nous, nous travaillons à la christianisation. On ne peut pas s'entendre. »

Mgr Lefebvre, suite à sa rencontre avec le Cardinal Ratzinger, conférence à la retraite des prêtres de la FSSPX, 04/09/1987

